



NOUVELLE SÉRIE Vol. 5, No 1 JANVIER 1974
Publié avec l'aide financière de l'UNESCO; paraît mensuellement

Point de vue

Matière à réflexion pour nos détracteurs

On a souvent vivement critiqué, surtout dans les pays industrialisés, les partisans de la conservation de la nature, en leur reprochant de s'accrocher opiniâtement à des opinions qui semblent contraires aux besoins sociaux ou économiques de l'heure.

On nous a accusés de faire obstruction et, pis encore, de faire appel à la prudence lors de l'adoption du projet de construction d'un oléoduc à travers l'Alaska ou de plans visant à multiplier les centrales d'énergie nucléaire, les puits de pétrole en mer, les mines à ciel ouvert, les agrandissements d'aéroports, les plans de colonisation dans les forêts tropicales, les autoroutes, les barrages et d'autres projets qui entraînent une dégradation de l'environnement.

Selon certaines personnalités officielles haut placées, nous faisons plus de mal que de bien dès que nos intérêts vont au-delà d'activités relativement «inoffensives», comme la réunion de colloques scientifiques, la rédaction de manuels, l'observation des oiseaux et la préparation de listes d'espèces menacées. Toujours selon eux, nous ne devrions pas nous mêler de questions d'une portée plus large, mais laisser celles-ci entièrement au bon jugement des politiciens, des hommes d'affaires et des services gouvernementaux qui sont les gardiens officiels de l'intérêt public en matière d'utilisation des ressources.

On reproche souvent également aux personnes adonnées à la conservation de la nature d'afficher des opinions qui paraissent simplistes à ceux qui n'ont jamais foulé que du béton. Au contraire, pour les auteurs de ces reproches, le monde doit être recouvert de bitume ou de murs, les arbres relégués dans des bacs ou des bordures, les animaux enfermés dans des parcs ou des zoos et la nature confinée à des endroits dépourvus de valeur, perdus et, si possible, arriérés. Affirmer par exemple que la nature intacte renferme des richesses très importantes est, aux yeux de beaucoup de personnes apparemment intelligentes, un postulat qui vient d'un esprit attardé.

On observe en effet dans la plus grande partie du monde que la tendance dominante est à la destruction de la nature, la consommation des principales ressources à un rythme toujours croissant, auxquelles une partie de la population de la planète doit la croissance économique et une relative prospérité.

Certains défenseurs de la nature ont mis en doute la validité à long terme des théories économiques qui préconisent une consommation toujours en augmentation et une croissance continue. Pendant des décennies ils ont attiré l'attention sur l'imminence des dangers et sur la nécessité de modérer la consommation des ressources non renouvelables — y compris celle du sol — et de prendre des précautions lors de l'exploitation des ressources renouvelables comme les forêts et les bancs de poissons.

Ces avertissements n'ont pas souvent rencontré un accueil favorable, mais ont soulevé de nombreuses critiques.

Lorsque la gestion rationnelle des ressources — leur caractère limité étant devenu évident — a été adoptée comme mot d'ordre des «conservationnistes», nos détracteurs ont pris le contrepied en proposant des mesures inverses.

Lorsque les «conservationnistes» ont démontré le principe écologique selon lequel la force est le produit de la diversité, de nombreux détracteurs ont conseillé des systèmes de monocultures, aussi bien dans le champ des activités humaines que dans celui de l'agriculture. Même dans le champ des idées, on a puni la diversité et persécuté les opinions contraires.

Lorsque les «conservationnistes» ont demandé instamment que les programmes de développement, dont la nécessité ne fait aucun doute dans de nombreux cas, tiennent compte des facteurs écologiques, au stade de la planification, nos détracteurs ont en général ignoré ce conseil, bien que la preuve ait été faite qu'ils pouvaient ainsi compromettre le succès de ces programmes. Il est amusant de constater que lorsque des difficultés se présentent, les écologistes sont le premier secours auquel on a recours pour trouver un remède.

Lorsque les «conservationnistes» ont pressé certaines sociétés de laisser aux générations futures la possibilité de choisir entre différentes affectations des ressources et de ne pas exclure d'avance des solutions possibles, nos détracteurs ont appuyé des mesures qui éliminent cette possibilité de choisir.

Lorsque les «conservationnistes» ont établi les effets destructeurs de la pollution chimique, leurs contradicteurs semblent prêts à considérer qu'ils sont le prix — mais seulement une partie du prix, il ne faut pas l'oublier — auquel nous payons la soi-disant croissance économique, l'élargissement des marchés, ou simplement de l'activité économique tout court.

Quelques dirigeants ont écouté ces avertissements, mais en général on y a prêté fort peu d'attention. Trop de gens croient que la technique et la science donneront à temps des solutions de rechange. C'est ce qu'il reste encore à démontrer de manière convaincante.

Le monde se trouve maintenant confronté à l'amère réalité d'une crise énergétique. C'est un fait dont l'impact est suffisant pour convaincre les plus sceptiques que la croissance a des limites.

On peut espérer que les responsables dont dépend le destin du monde tireront les leçons de cette crise, qui sont celles que nous donne la nature et qui s'appliquent avec la même force aux sociétés humaines et à leurs systèmes qu'au monde naturel.

Les écologistes le savent: un groupe d'êtres vivants qui devient trop prospère — quantitativement, tout au moins — a tendance à se détruire par l'inertie de sa masse et son incapacité à satisfaire ses besoins en nourriture et en espace vital. L'humanité serait-elle devenue trop prospère?

Les écologistes savent que la diversité est source de force. Nos systèmes économiques si complexes ne sont-ils pas devenus trop exclusivement tributaires de quelques matières premières? N'aurions-nous pas mis trop d'œufs dans le même panier? N'avons-nous pas beaucoup misé sur trop peu? Ne sommes-nous pas en train de compter trop sur nos propres forces?

Hélas, la réponse à toutes ces questions semble être «oui».

Pendant au moins vingt ans, les «conservationnistes» ont annoncé que nous allions au-devant de redoutables difficultés dans le domaine de l'énergie et de la production. Ces avertissements trouvent leur justification aujourd'hui et l'avenir paraît sombre pour une grande partie du monde industrialisé.

Les «conservationnistes» ne doivent pas se lasser de répéter qu'aucune usine, aucun laboratoire ne pourront trouver de réponse immédiate, ni de panacée, ni de solutions magiques de rechange à l'épuisement des ressources...

(suite en page 2)

L'Islande devient membre de l'IUCN

Le ministre islandais de la Culture et de l'Éducation a, au nom du Gouvernement islandais, notifié au directeur général l'adhésion de l'Islande aux statuts de l'Union. L'Islande devient ainsi le trente-cinquième Etat membre de l'IUCN.

Nous ne devons pas mettre nos espoirs dans la peur panique d'une extension des dommages causés à l'environnement ni dans des rectifications mineures de l'opportunisme mercantile qui semble être la première façon de réagir face à la crise.

On peut seulement espérer que les hommes et les nations saisiront l'urgence et le besoin impératif de commencer honnêtement à pratiquer une politique de conservation dans tous ses aspects créateurs. Réajuster nos priorités, mettre fin au gaspillage, abaisser de manière substantielle nos taux de consommation, instaurer le recyclage des matières, ainsi que la restauration et la remise en état de l'environnement, planifier toutes nos activités, tels sont les objectifs que doivent maintenant se donner nos sociétés, où l'on a perdu depuis longtemps le contact avec la terre. A longue échéance, l'humanité devra trouver le moyen de vivre en équilibre dynamique avec sa seule source de puissance: la nature.

Comme à l'accoutumée, les détracteurs de la conservation reprocheront à ces objectifs d'être simplistes et trop révolutionnaires au regard des besoins «pratiques» du moment. Pas un seul «conservationniste» ne prétend qu'on pourra les atteindre facilement, alors que tant d'efforts ont été dépensés en sens contraire. Il est temps cependant de mettre en œuvre ces idées.

Le monde peut-il encore attendre? Peut-être, mais au risque de devoir faire face à des bouleversements et des obstacles plus grands encore, lorsqu'on entreprendra finalement cette conversion irrémédiable. Robert I. Standish

Conférences et réunions

Symposium international sur la faune et les poissons d'eau douce de l'Amazonie

L'Institut interaméricain des sciences agricoles, dans le cadre de son programme relatif aux tropiques (IICA-Trópicos), a organisé, en coopération avec le service brésilien compétent en matière de forêts, de faune et de parcs nationaux, ainsi qu'avec l'Institut brésilien pour le développement forestier (IBDF) et le Service brésilien de la pêche en Amazonie (SUDEPE), un symposium international qui s'est tenu à Manaus, au cœur de l'Amazonie, du 25 novembre au 1^{er} décembre derniers.

Ce symposium a réuni cent cinq savants et cadres administratifs, y compris les représentants des différents services brésiliens s'occupant des problèmes de l'Amazonie. Des chefs et des experts des départements nationaux de la faune et de la pêche d'eau douce du Venezuela, de la Colombie, de l'Equateur et du Pérou, ainsi que des universitaires, des chercheurs et des particuliers se sont trouvés rassemblés à cette occasion. La FAO avait envoyé trois experts, tandis que l'UICN était représentée par M. Gerardo Budowski qui avait été invité à présenter un exposé spécial intitulé: «Conservation et gestion de la faune et des aires naturelles en Amazonie».

Cette réunion permit, sur la base de plus de quarante communications, de faire le point des connaissances existant en matière de faune et de pêche dans la région amazonienne et d'aboutir à l'adoption de quinze recommandations, dont nous résumons ici les plus importantes:

- Lutte contre le trafic et le commerce illégaux acheminés par voie d'eau ou par d'autres moyens.
- Interdiction d'introduire des espèces exotiques sans avoir procédé au préalable à des recherches approfondies: des mesures visant à limiter la prolifération d'espèces étrangères déjà introduites ont été également recommandées.
- Surveillance stricte des substances biocides et polluantes et obligation de procéder à une étude de leur impact avant de les utiliser; le symposium a estimé qu'il fallait absolument interdire l'«agent orange», substance qui a été utilisée sur une grande échelle au Vietnam et qui est actuellement expérimentée en Amazonie.
- Signature et ratification de la Convention de Washington (1973) sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction.
- Elaboration d'une liste commune d'espèces de la région amazonienne que l'on chasse actuellement et évaluation de leurs effectifs.
- Préparation de listes des espèces menacées de l'Amazonie, dressées sur le modèle du système de classification des *Red Data Books* de l'UICN, et inclusion de ces listes dans la Convention de Washington.
- Mise en réserve, dans le cadre des programmes de réforme agraire, de zones naturelles de dimensions importantes pour y créer des réserves de faune et éventuellement des centres d'élevage.

Les Etats-Unis signent la Convention pour la protection du patrimoine mondial

Le 7 décembre dernier, les Etats-Unis ont déposé auprès de l'UNESCO les instruments de ratification de la Convention pour la protection du patrimoine culturel et naturel mondial, et sont ainsi le premier Etat à avoir ratifié la Convention.

La Convention a été adoptée le 16 novembre 1972 par la Conférence générale de l'UNESCO réunie à Paris (voir Bulletin, vol. 4, N° 2, p. 6).

- Création de réseaux bien conçus de parcs nationaux, d'aires naturelles et de réserves analogues dans tous les pays de l'Amazonie, afin de préserver des échantillons dignes d'intérêt et représentatifs de l'Amazonie aux fins de l'instruction, de la recherche, de la création de «pools» génétiques et, chaque fois que les conditions le permettent, du tourisme; à cet égard, la FAO, l'UNESCO, l'UICN et le WWF ont été priés d'apporter leur aide lorsque les pays de l'Amazonie leur en feront la demande.
- Mesures visant à aménager et créer des parcs nationaux dans les régions frontalières.
- Interdiction de déclarer un animal sauvage «nuisible» avant d'en avoir fait la preuve au préalable par une étude approfondie et, le cas échéant, sans s'être assuré que la lutte contre cet animal sera entreprise par des services gouvernementaux.
- Mise sur pied de centres d'élevage par des institutions qualifiées.
- Convocation d'une réunion entre des représentants des pays de l'Amazonie et des organisations internationales intéressées afin de coordonner aussi efficacement que possible les mesures prises dans le domaine de la conservation et de la gestion de la faune terrestre et aquatique amazonienne.

Les comptes rendus de la réunion seront publiés par IICA-Trópicos.

L'UICN donataire d'un domaine historique

L'un des deux manoirs de Saint-Prex, bourgade située à 4 km. de Morges, a été remis en don à l'UICN par son propriétaire, le docteur Oscar Forel. Cette propriété a pour nom «Le Manoir» et remonte à 1234, date à laquelle Saint-Prex fut fortifié.

Entourée d'un grand jardin sis au bord du lac Léman, la demeure est répartie sur trois étages et comprend une grande salle d'audience, plusieurs salles de réception et neuf chambres à coucher, toutes dotées d'un ameublement magnifique et adapté au cadre de cette maison, classée monument historique.

Psychiatre suisse de renom, le docteur Forel est le fils d'Auguste Forel, rendu célèbre par ses recherches d'histoire naturelle. Défenseur passionné de la nature, il a publié deux splendides volumes de photographies («synchronies») qui contiennent un choix fort imaginaire d'agrandissements représentant des détails de l'écorce de certains arbres qu'il a pu observer au cours de ses lointaines expéditions autour du monde. Ses expositions ont remporté un grand succès dans de nombreuses villes d'Europe (y compris en Union soviétique et aux Etats-Unis). La version française originale, intitulée *Secrets des Ecorces. Synchronies*, a été publiée par Edita, Lausanne, en 1972. Elle comprend une préface de Jean Rostand, membre de l'Institut, un propos liminaire de l'auteur et cinquante-quatre «synchronies» d'une grande valeur esthétique et imaginative. Cette édition a été traduite en anglais, en allemand et en danois.

«Le Manoir» a été la propriété de la famille Forel pendant plusieurs générations et est devenu un foyer culturel connu où l'on organise des concerts et des réunions d'artistes.

L'UICN conservera «Le Manoir» dans son état actuel et l'utilisera en temps voulu comme centre de recherches où des spécialistes de la conservation de la nature pourront séjourner pour y écrire un livre, et comme lieu de conférences où l'on organisera des réunions de travail sur des problèmes ayant trait à la conservation de la nature et des séminaires «tournants» auxquels participeront un petit groupe de résidents et des experts invités.

Le docteur Forel continuera à résider au Manoir.

Activités du programme

Symposium international sur les moyens de protéger les régions alpines

Dégradation accrue des régions alpines due aux interventions de l'homme et plans d'action susceptibles d'enrayer ces processus destructeurs, tels seront les sujets abordés au cours du Symposium international, patronné par l'UICN, qui se tiendra du 11 au 17 mai à Trente (Italie) et auquel prendront part quelque 250 experts européens.

Le fragile écosystème des Alpes souffre déjà de la croissance constante du réseau de routes et de l'implantation de nouvelles installations touristiques et hydro-électriques. En effet, ces aménagements se font sans tenir compte des principes écologiques, ni de la pollution qu'ils peuvent entraîner. Il est absolument vital de parvenir à maîtriser la situation, de manière à éviter que les projets de développement ne détruisent tout ce qui fait des Alpes l'une des plus belles régions du monde.

En plus du WWF et de l'UICN, les organisateurs de cette rencontre sont: la Commission internationale pour la protection des régions alpines (CIPRA), Euregio Alpina, l'Union internationale des associations d'alpinisme (UIAA), le Club alpin italien (CAI) et le Festival international de films de montagne et d'exploration, à Trente, en Italie.

L'UNESCO et la Fédération internationale des architectes paysagistes ont accepté de patronner ce symposium, de même que les secrétariats de la Commission économique européenne des Nations Unies et du Conseil de l'Europe.

Le programme se présente comme suit:

Samedi 11 mai: Rapport général sur le peuplement humain, évolution de la structure démographique et causes des inégalités de répartition dans les régions alpines; implications touristiques.

Présentation de la carte idéale des régions alpines à protéger.

Dimanche 12 mai: Rapports généraux sur les impacts de l'intervention de l'homme sur la flore et la faune, y compris les effets de pollution.

Rapports généraux sur les modifications physiologiques des paysages alpins (agriculture, sylviculture, monuments naturels, érosion, énergie hydro-électrique, travaux publics, tourisme, carrières, etc.); effets positifs et négatifs.

Etude des mesures de conservation prises à cette date et de leur efficacité (y compris les réserves et parcs nationaux).

Mardi 14 mai: Rapports sur la situation actuelle, traitant des lois et de l'administration des pays de l'Arc alpin dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'utilisation des terres, de la protection de la flore et de la faune et des parcs et réserves.

Mercredi 15 mai: Discussion des groupes de travail sur les parcs nationaux et les réserves, sur la conservation des espèces, sur l'agriculture et la sylviculture, sur le développement économique, les transports et les habitations, sur le tourisme, et sur l'utilisation de la terre et le zonage.

Judi 16 mai: Formulation des conclusions du Symposium sous forme d'un plan d'action.

Vendredi 17 mai: Présentation et adoption du plan d'action.

Entrée en fonctions à l'UICN d'un spécialiste de l'information

Le Secrétariat de l'UICN accueille un nouveau membre exécutif en la personne de M. Robert L. Schiffer, qui assumera les fonctions de chargé des relations extérieures. Auparavant, M. Schiffer travaillait au Programme des Nations Unies de l'environnement, où il assistait le directeur exécutif, M. Maurice F. Strong, en qualité de conseiller spécial.

L'entrée de M. Schiffer au Secrétariat témoigne de l'effort entrepris par l'UICN pour accroître son rôle dans le domaine de l'éducation et de l'information du public et amener ce dernier à saisir la nécessité d'instaurer et de réaliser une protection et une gestion rationnelles des écosystèmes dans le monde. Entrepris conjointement avec le PNUE, cet effort vise également à intensifier les relations de l'UICN avec ses membres, en particulier en soutenant ceux-ci dans leurs tentatives de sensibiliser l'opinion aux problèmes de la conservation de la nature et à la nécessité de mettre en œuvre des mesures de conservation basées sur des principes écologiques.

M. Schiffer a fait partie du Secrétariat qui a préparé la Conférence de Stockholm et a ensuite été un collaborateur du PNUE, créé par l'Assemblée générale des Nations Unies. Auparavant, il avait été conseiller spécial de la délégation américaine auprès des Nations Unies et de la délégation américaine auprès de l'Organisation des Etats américains. Outre sa collaboration au PNUE, il a également travaillé à l'ONU à divers titres. Ses articles ont été publiés dans de nombreuses publications et il a été journaliste par intérim du *New York Times*. Il a été notamment responsable de la publication de *Looking Outward: Years of Crisis at the United Nations*.

Parution d'une nouvelle revue consacrée à la conservation

Une nouvelle revue, intitulée *Environmental Conservation*, paraîtra à Genève le printemps prochain, avec la collaboration de l'UICN, du Conseil international du film d'enseignement (CIFE) ainsi que l'appui du WWF. Le professeur Nicholas Polunin sera l'éditeur responsable de cette publication trimestrielle, qui vise «à maintenir un monde viable en mettant le doigt sur les dégradations de l'environnement dues à la poussée démographique ainsi qu'à une application fautive de la technique et en luttant contre elles».

Pour rester à jour et disposer des sources scientifiques les plus exactes, M. Polunin peut compter sur la collaboration active de plus de trente rédacteurs conseillers, qui pourront traiter dans leur ensemble des sujets principaux et des activités des organisations intéressées.

Les conditions d'abonnement sont les suivantes:

Pour les abonnés individuels, appartenant à une institution déjà abonnée au tarif plein (voir ci-dessous), 60 fr. s. (US \$ 20), ou 150 fr. s. (US \$ 50) à la souscription avant la fin de 1974 d'un abonnement de soutien de trois ans.

Pour les institutions publiques (y compris les bibliothèques), les organisations et autres services, 120 fr. s. (US \$ 40), ou 300 fr. s. (US \$ 100) à la souscription avant la fin de 1974 d'un abonnement de soutien de trois ans.

Pour d'autres renseignements, s'adresser au responsable de la distribution *Environmental Conservation*, Secrétariat de l'UICN, 1110 Morges, Suisse.

Notes sur la conservation

Le Groenland aura le plus grand parc national au monde

Le Parc national du Groenland du Nord-Est, dont on attend bientôt la création, couvrira un tiers du continent insulaire et sera à la fois le premier parc national du Groenland et, sans aucun doute, le parc national le plus vaste du monde. Le territoire du futur parc est délimité par le glacier Petermann au nord-ouest et le fjord du Roi-Oscar au sud-est et comprend aussi bien des étendues terrestres que marines. Le statut du parc sera fixé par une nouvelle loi sur la protection de la nature, qui est actuellement à l'étude au Groenland et qui suscite beaucoup d'intérêt tant sur l'île qu'au Danemark.

Le 9 octobre 1973, M. Christian Vibe a rencontré le Conseil du Groenland à Gothâb pour discuter de l'étendue et des limites du futur parc et a obtenu l'accord unanime des dix-sept membres du Conseil.

Il incombe maintenant au Parlement danois d'approuver le projet de loi relatif à la protection du Groenland. Ce sera chose faite cet hiver, espère-t-on. Il restera alors à prendre les mesures nécessaires pour doter le parc d'un dispositif administratif et d'un règlement s'appliquant aux activités qui seront admises dans le parc.

On s'attend à ce que le parc attire de nombreux touristes. Il offrira bien sûr un champ excellent de recherches en zoologie, botanique, archéologie et climatologie.

Dans certaines parties de ce territoire, on trouve une végétation relativement luxuriante et des habitats propices pour l'ours blanc, le bœuf musqué, le lemming, le lièvre arctique, l'hermine, le renard arctique et de nombreuses espèces importantes d'oiseaux, notamment la bernache nonnette et l'oise à pattes roses, le gerfaut et le harfang des neiges.

Le Groenland du Nord-Est constitue la principale région où viennent se reproduire les ours blancs et l'une des dernières régions où l'on peut voir le morse du Groenland. La trace la plus ancienne du bœuf musqué et de la présence de l'homme que l'on trouve sur ce territoire remonte à 5000 ans. Le dernier renne a disparu vers 1900 et le loup arctique vers 1934.

Le parc est inhabité, à l'exception de l'aérodrome de Mestersvig, situé sur le fjord du Roi-Oscar, des deux stations météorologiques côtières de Daneborg et de Danmarkshavn et de la patrouille de police à traîneaux «Sirius».

Sa superficie totale, y compris les étendues d'eau intérieures prises par les glaces, la terre ferme et une bande adjacente de mer, est d'environ 700 000 km².

En outre, on prévoit de créer, en 1974, trois réserves, une de phoques, une d'ours blancs et une d'oiseaux marins, qui seront respectivement situées à l'est sur la côte de Blosserville, au nord-ouest dans la baie Melville et sur l'île Carye dans la baie de Baffin.

A l'heure actuelle, le plus grand parc national qui figure dans la liste des Nations Unies des parcs nationaux et réserves analogues est celui du Wood Buffalo, au Canada, d'une superficie de 44 807 km².

Interdiction de chasse en Amazonie péruvienne

Le 30 octobre dernier, le Pérou a décrété qu'il est désormais interdit de chasser ou de capturer sur son territoire toutes les espèces sauvages de l'Amazonie. Nous tenons cette information de M. Marc Dourojeanni, directeur du Département des forêts et de la faune. Quinze espèces de mammifères et d'oiseaux ne tombent pas sous le coup de cette interdiction; il s'agit d'espèces de gibier que l'on chasse de longue date dans la région et qui ne figurent pas dans le *Red Data Book*. Cette interdiction s'applique également au commerce des produits dérivés des espèces protégées.

Etant donné que la Colombie et le Brésil ont déjà pris des dispositions analogues, on peut espérer que ces mesures permettront aux trois pays de coordonner la répression du trafic illégal qui s'écoule par des centres tels que Manaus, Iquitos, Leticia et de décourager les importateurs européens, américains et asiatiques d'importer des peaux ou d'autres matières animales.

Premier parc national en Papouasie - Nouvelle-Guinée

Le Parc national de Varirata, premier parc national de Papouasie - Nouvelle-Guinée, a été officiellement inauguré le 18 octobre 1973 par M. Albert Maori Kiki, ministre de la Défense et des Relations étrangères.

Le parc est situé sur les terres des Loari, qui ont coopéré avec le Conseil des parcs nationaux de Papouasie - Nouvelle-Guinée à la création du parc. Prenant la parole lors de l'inauguration, M. Dirona Abe, président du Conseil, a souligné l'importance de la «Maison d'accueil» de Varirata, qui sert de centre pour les visiteurs. Cette maison a été conçue sur le modèle des habitations locales traditionnelles, faites de murs en bambous tressés et couvertes d'herbes de Kunai en guise de toit.

Courrier

A propos de la lutte contre les chauves-souris vampires

Un récent article paru dans ce *Bulletin* (vol. 4, N° 9, p. 39) relate une méthode qualifiée d'«écologiquement satisfaisante» pour lutter contre les chauves-souris vampires, mais qui pourrait, en fin de compte, conduire à leur extermination.

Le vampire *Desmodus rotundus* (E. Geoff.) est l'espèce la plus répandue comme aussi la moins spécialisée puisqu'elle se nourrit indifféremment du sang d'oiseaux ou de mammifères. Cela permet de comprendre sa vaste distribution géographique entre le centre du Mexique et l'Uruguay. Adaptée à des conditions écologiques très variées, l'espèce se rencontre encore à 3000 m. Sa préférence pour les proies faciles en fait un fléau dans les régions d'élevage où, selon la FAO, les pertes annuelles se chiffrent à quelque 250 millions de dollars. Cette mortalité élevée provient de ce que les vampires véhiculent le virus de la rage qui se manifeste ici sous la forme de *rage paralytique*. Par conséquent, si l'élevage doit pouvoir s'étendre et fournir une source indispensable de protéines, il faut envisager des mesures tendant à réduire la population de vampires. Mais, avant d'en discuter, il faut insister qu'il s'agit ici d'un problème créé entièrement par l'homme lui-même, à l'instar de la monoculture. L'élevage et la culture en grand d'une seule espèce attirent invariablement ses prédateurs naturels, dont les populations s'accroissent très rapidement en raison de l'abondance de nourriture. Même si tous les vampires ne sont pas porteurs du virus de la rage, ils peuvent néanmoins causer des pertes considérables lorsque leurs morsures s'infectent secondairement.

La biologie de cette espèce de vampire n'est pas entièrement connue. De jour, elle se tient dans les endroits les plus divers et, dans les grottes, au fond d'anfractuosités inaccessibles; de plus, elle est associée à d'autres espèces de chauves-souris qui, elles, sont insectivores et doivent donc être protégées. La méthode de contrôle sélective est basée sur l'observation que les individus nettoient leur fourrure ainsi que celle de leurs congénères, en se léchant. On capture donc les vampires au moyen d'un filet très fin et on les enduit de vaseline associée à un anticoagulant, puis ils sont relâchés. La substance active provoque des hémorragies internes et la mort des vampires. On peut également injecter le bétail avec une dose insuffisante pour l'affecter mais qui tuera les vampires qui lécheront le sang.

Grâce à cette méthode, la population de vampires est réduite de plus de 90 % et sans que d'autres chauves-souris en soient affectées, mais peut-on la qualifier d'«écologiquement satisfaisante»? Des contrôles ultérieurs, basés sur le nombre de morsures, révèlent qu'au bout de six mois une nouvelle population de vampires est apparue. Il serait donc souhaitable que les biologistes contrôlent constamment la méthode préconisée, tout en poursuivant les recherches sur les migrations, la fécondité et la densité des populations de vampires.

La pression constante exercée par l'accroissement des populations humaines et les besoins sans cesse accrus de protéines entraîneront inévitablement une forte extension de l'élevage en Amérique du Sud et, par conséquent, des mesures de contrôle des vampires. Même si la population totale de ceux-ci est encore considérable, la destruction continue de populations régionales provoquera une réduction marquée et, pour cette raison même, de telles mesures devront constamment être contrôlées avant qu'il ne soit trop tard et que la survie d'un nouveau mammifère ne soit menacée.

Jean G. Baer

BULLETIN UICN

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.